

**COMPTE RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 4 avril 2022**

L'an deux mille vingt-deux le 4 avril, le Conseil légalement convoqué s'est réuni en Mairie de Reyrieux sous la présidence de Madame Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire

Présents : Carole BONTEMPS-HESDIN, Catherine VIGNON, Jean-Jacques DUMONT, Gilles DEMAISON, Myriam COLLET, Jean-Luc MASSON, Eric LARDENOIS, Éric MONFRAY, Annie DAYET, Pascal GONALONS, Jacques BERGERET, Loredana MARION, Valérie RAVAUUX, Laurent GOUDARD, Emmanuel MARPAUX, Hélène LE BERRE, Mylène BOYER-GRECO, Sandrine BEHEM, Gérard ROY, Jérôme COLIN, Alexandre RUIZ, Catherine VALLIN.

Nombre de conseillers

En exercice : 27

Présents : 22

Pouvoirs : 4

Votants : 26

Vanessa REYBEYREN	donne pouvoir à	Jérôme COLIN
Cécile BAUDOUX	donne pouvoir à	Catherine VALLIN
Marcel BABAD	donne pouvoir à	Catherine VIGNON
Marie-Chantal PESERY	donne pouvoir à	Alexandre RUIZ

Absents excusés : Cécile BAUDOUX, Marie-Chantal PESERY, Marcel BABAD (arrivé à 19h27)

Absent non excusé : Murielle STOUFF (arrivée à 19h17)

Secrétaire de séance : Pascal GONALONS

La séance est ouverte à 19h02

Afin de respecter le caractère public des débats, la séance est retransmise en direct et en audio via un lien qui a été diffusé sur le site internet, la page Facebook et le panneau lumineux.
Le Conseil a par ailleurs été ouvert au public.

Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux constatant 22 présents, 4 absences excusées ayant donné pouvoir, une absence n'ayant pas donné pouvoir.

Il est rappelé les points à l'ordre du jour.

I. Informations diverses

- Remerciements Ukraine

Collecte et cagnotte en ligne. Dons sont arrivés à Zaporizhia. Remerciements adressés à Alina, aux élus ayant apporté leur aide, aux Talançonnais et à tous celles et ceux qui ont permis ce bel élan de solidarité.

- Familles d'accueil des réfugiés

Il est demandé aux familles d'accueil des réfugiés ukrainiens de se faire connaître auprès de la mairie pour un accompagnement et la mise en place de liens entre ces réfugiés

- Collecte Croix Rouge

Remerciements adressés aux donateurs de la Collecte alimentaire.

- Remerciements à ceux qui ont participé à la distribution bacs jaunes

- Élections présidentielles précisions

Tous les bureaux de vote sont au gymnase, Horaires étendus. Procuration jusqu'à la veille.

- Conscrits et dégâts

La fête s'est bien déroulée mais des débordements inadmissibles ont été constatés qui ont un coût.

- Subvention agence de l'eau

Subvention accordée pour la réalisation de l'opération Acquisition de matériel de désherbage alternatif et communication auprès des particuliers. Montant des dépenses : 13 264 € HT. Montant obtenu : 8 557 € HT soit 64, 5%.

II. Approbation du procès-verbal de la séance 28 février 2022

Adopté à l'unanimité

POUR : 26, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0 (UNANIMITE des suffrages exprimés),

III. Décisions prises conformément à l'article L. 2122-22 du CGCT (délégations du Conseil Municipal au maire)

- Convention d'occupation précaire d'une parcelle

IV. Délibérations

Arrivée de Madame STOUFF à 19h17

1. PRESENTATION DE L'ETAT DES INDEMNITES DES ELUS

Le Conseil municipal, après en avoir débattu, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :

POUR : 27, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0 (UNANIMITE des suffrages exprimés),

PREND ACTE de la présentation de l'état des indemnités des élus.

2. APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :

POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 4 (MAJORITE des suffrages exprimés),

ADOpte le compte de gestion 2021.

Arrivée de Monsieur BABAD à 19h27

3. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2021

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, après que Madame le Maire soit sortie de la salle.

Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :

POUR : 22, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 4 (MAJORITE des suffrages exprimés),

ADOpte le compte administratif 2021.

4. AFFECTATION DU RESULTAT 2021 sur 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :

POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 4 (MAJORITE des suffrages exprimés),

DECIDE de procéder à l'affectation du résultat du budget 2021 sur 2022.

5. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION COMMUNALE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :

POUR : 23, CONTRE : 4, ABSTENTIONS : 0 (MAJORITE des suffrages exprimés),

DECIDE le maintien des taux des taxes foncières pour 2022.

6. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2022

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :

POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 4 (MAJORITE des suffrages exprimés),

ADOpte le budget primitif 2022.

7. VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET AUX ECOLES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée auquel M. GOUDARD ne participe pas, dont le résultat est le suivant :

POUR : 22, CONTRE : 3, ABSTENTIONS : 1 (MAJORITE des suffrages exprimés),

APPROUVE le versement des montants proposés au titre de 2022.

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 4 avril 2022

8. VOTE DE LA SUBVENTION AU CCAS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :
POUR : 23, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 4 (MAJORITE des suffrages exprimés),
APPROUVE le versement d'une subvention de 18 000 € au CCAS.

9. VOTE DES TARIFS COMMUNAUX

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :
POUR : 23, CONTRE : 2, ABSTENTIONS : 2 (MAJORITE des suffrages exprimés),
APPROUVE les tarifs communaux.

10. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :
POUR : 27, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0 (UNANIMITE des suffrages exprimés),
APPROUVE la modification du tableau des effectifs.

11. REGLEMENT D'UTILISATION DES SALLES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et apporté un amendement, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :
POUR : 27, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0 (UNANIMITE des suffrages exprimés),
APPROUVE le nouveau règlement d'utilisation des salles.

12. REGLEMENT DE SECURITE DU GALET

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :
POUR : 25, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 2 (MAJORITE des suffrages exprimés),
APPROUVE le règlement de sécurité du Galet.

13. CREATION D'UN SERVICE COMPTABLE ASSUJETTI A LA TVA SUR LE BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :
POUR : 27, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0 (UNANIMITE des suffrages exprimés),
APPROUVE la création d'un service comptable assujetti à la TVA.

14. CONVENTION DE PORTAGE FONCIER ET DE MISE A DISPOSITION DE L'EPF

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :
POUR : 27, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0 (UNANIMITE des suffrages exprimés),
APPROUVE la signature de la convention de portage avec l'EPF.

15. ACQUISITION GRATUITE DE PARCELLES DANS LE LOTISSEMENT PRES VILLARD 2

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :
POUR : 27, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0 (UNANIMITE des suffrages exprimés),
APPROUVE l'acquisition gratuite des parcelles.

16. RECONDUCTION DE LA CONVENTION DE TELETRANSMISSION DES ACTES AVEC LA PREFECTURE DE L'AIN

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, Après un vote à main levée, dont le résultat est le suivant :
POUR : 27, CONTRE : 0, ABSTENTIONS : 0 (UNANIMITE des suffrages exprimés),
APPROUVE la reconduction de la convention de télétransmission.

V- Questions diverses

- Demande de Madame VALLIN d'une meilleure prise en compte des questions de l'opposition dans les comptes rendu

Séance levée à 22h14

Vu par Nous, Carole BONTEMPS-HESDIN, Maire de la commune de REYRIEUX (Ain),
pour être affiché le 6 avril 2022 à la porte de la Mairie

